Située dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et comptant un peu plus de 3 200 habitants, la Ville de Normandin se démarque par une forte concentration d'activités agricoles et forestières. La Ville de Normandin joue également un rôle de centre de services pour les quatre localités qui l'entourent.

Pour l'aider à accroître son rayonnement auprès de sa communauté et à réaliser ses projets stratégiques, la Ville de Normandin est à la recherche d'un :

DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÔLE ET PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Relevant du conseil municipal et en conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur, le directeur général est responsable de l'administration générale de la Ville. Plus précisément, le directeur général assure les responsabilités suivantes :

- planifie, organise, coordonne, contrôle et évalue l'ensemble des activités et services de la Ville : travaux publics, urbanisme, communications et loisirs;
- est responsable de la gestion des budgets et des ressources matérielles;
- assure l'encadrement et la mobilisation de l'ensemble du personnel et veille à ce que les employés évoluent dans un climat de travail dynamisant et harmonieux;
- est responsable de la gestion des ressources humaines de l'organisation : dotation, rémunération, formation, gestion de la performance, santé et sécurité et relations de travail;
- s'implique auprès de différents comités locaux, régionaux et provinciaux (ex. : Régie intermunicipale le GEANT, parc industriel régional, etc.);
- gère les activités du greffe conformément à la *Loi sur les cités et villes*;
- est responsable de la rédaction et de la conservation des différents documents légaux et administratifs de la Ville;
- effectue la planification des ordres du jour des réunions et des audiences publiques municipales;
- réalise toute autre tâche connexe reliée aux fonctions de direction générale.

PROFIL RECHERCHÉ

Détenteur d'une formation universitaire de premier cycle en administration, le candidat recherché possède une expérience pertinente minimale de huit (8) années comme gestionnaire. Toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente pourra être considérée. L'expérience en gestion, et ce, dans le domaine municipal, ainsi que l'expérience en gestion des ressources humaines seront considérées comme des atouts importants pour le poste. La personne sélectionnée se démarquera par son leadership, son sens de l'organisation ainsi que par ses habiletés de communication.

La rémunération offerte est concurrentielle et elle s'accompagne d'une vaste gamme d'avantages sociaux.

Si ce poste vous intéresse, nous vous invitons à faire parvenir, en toute confidentialité, votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation, au plus tard le **18 mars 2015,** par courrier électronique à :

Monsieur Yan Tremblay, CRHA
Mallette SENCRL
Courriel : yan.tremblay@mallette.ca

L'emploi du masculin dans cette offre n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.